

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT

N/C CHARGE STATIC DISSIPATIVE FLOOR FINISH

USAGE DU PRODUIT : Finition de sols avec contrôle ESD

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE

Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

NO. DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE

888/314-6171 (24 Heures)

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :

N° CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m ³	LECT mg/m ³	Plafond mg/m ³		
63744-68-3	10-15	Copolymère acrylique	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
78-51-3	1-5	Tributoxyéthyl-phosphate	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
152390-17-5	1-5	Sel d'ammonium quaternaire	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
68152-55-6	1-5	Résin colophane-maléate	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
111-90-0	1-5	Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle	140 (AIHA)	----	----	Non disponible	Non disponible

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION

99° C (210° F)

DENSITÉ (H₂O = 1)

1,02

% DE SOLIDE SUR LA MASSE

20-25

PRESSION DE LA VAPEUR

Non établie

TAUX D'ÉVAPORATION

(acétate de butyle = 1) < 1

POINT DE CONGÉLATION

Non disponible

DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1)

Non établie

SOLUBILITÉ DANS L'EAU

Complète

pH

8,0 - 9,0

APPARENCE ET ODEUR

Émulsion translucide, légère odeur d'ammoniac

SEUIL DE L'ODEUR

Non disponible

COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE

Non disponible

ÉTAT PHYSIQUE

Gaz__ Liquide X Solide_

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR

> 100° C (212° F)

MÉTHODE DE DÉTERMINATION

ASTM - D56

LIMITE D'INFLAMMABILITÉ

Non établie

MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit n'entretient pas la combustion.

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ

Sans objet

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION

Sans objet

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE

Non établis

DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ

Sans objet

INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE

Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Aucun connu

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE X **CONDITIONS D'INSTABILITÉ** **CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ**
Non établies Non établies

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER) Oxydants forts
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation, Absorption à la peau
LIMITE D'EXPOSITION Non établie pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

CONTACT OCULAIRE : Provoque une légère irritation oculaire accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et tuméfaction.

CONTACT AVEC LA PEAU : Risque de provoquer une irritation de la peau accompagnée de symptômes tels que douleur et rougeur.

INGESTION : Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure nausée, diarrhée et troubles intestinaux.

INHALATION : L'inhalation de vapeurs risque de provoquer une irritation des voies respiratoires, des maux de têtes et des nausées.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE :

Ce produit contient de l'éther mono-éthylique de diéthylèneglycol susceptible de provoquer maux de tête, nausées, étourdissements et troubles du foie/des reins. Ce produit contient du tributoxyethyl-phosphate susceptible de provoquer des troubles neurologiques.

PROPRIÉTÉ IRRITANTE **SENSIBILITÉ AU PRODUIT** **CANCÉROGÉNÉCITÉ**

Irritant légère pour les yeux et la peau Non disponible Non

EFFETS TOXIQUES

SUR LA REPRODUCTION **TÉRATOGENÉCITÉ** **MUTAGÉNÉCITÉ** **EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES**

Non disponible Non disponible Non disponible Non disponible

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNÉRIE

Porter des gants imperméables en caoutchouc et des lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité dans l'éventualité de tout contact avec le produit ou de toute éclaboussure. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Si les limites d'exposition (cf. Section II) ne peuvent être maintenues par la ventilation, envisager l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section II.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT Des petites quantités peuvent être évacuées dans un égout sanitaire. Des quantités plus importantes doivent, par contre, être ramassées à l'aide d'un matériau absorbant inerte et évacuées conformément aux réglementations en vigueur.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer de vapeurs ou de brouillards. Utiliser suffisamment de ventilation. Ne pas goûter ou avaler. Laver abondamment après toute manipulation.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas congeler. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49° C/120° F. Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION Aucun Description d'expédition : Produits non dangereux

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

PEAU : Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

INGESTION : Ne pas provoquer de vomissement sauf indication contraire de la part d'un médecin ou d'un centre antipoison. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Consulter un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : En cas d'irritation des voies respiratoires ou vertiges, faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

N/C NO CHARGE STATIC DISSIPATIVE FLOOR FINISH

DATE D'ÉMISSION : 20 de octobre 2015

REMPLECE : 24 de novembre 2012

APPROVÉ PAR Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMERO DE TÉLÉPHONE 800/537-8990